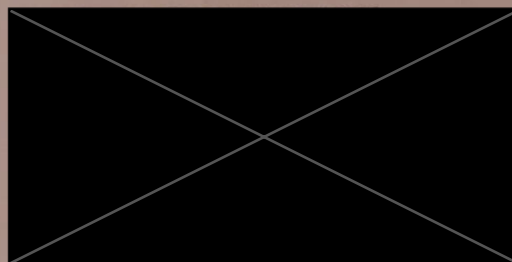
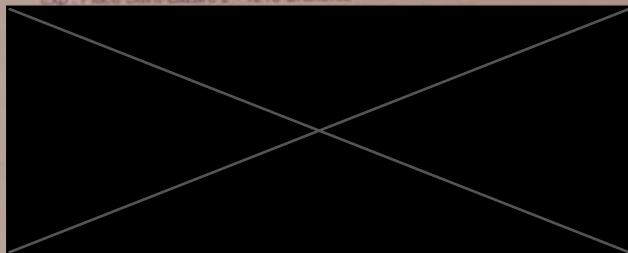




Exp : Place Saint-Lazare 2 - 1210 Bruxelles

DATE D'ENVOI: 21/08/2023



Een Nederlandstalig document is verkrijgbaar op aanvraag.

## Précompte immobilier Avertissement-extrait de rôle

Vous recevez ce document car vous êtes titulaire d'un droit réel sur un bien immobilier situé en Région de Bruxelles-Capitale<sup>1</sup>.

Redevable	

Références	
Division cadastrale	21392
Commune	GANSHOREN
Exercice d'imposition	2023
Article de rôle	1402956471
Rôle exécutoire le	18/08/2023

Paiement	
Montant à payer	710,64 EUR
Date limite de paiement	02/11/2023
Compte bancaire (IBAN)	BE91 0972 3108 1076
BIC	GKCCBEBB
Communication structurée	+++140/2956/47175+++

Montant	
Montant de l'impôt	863,64 EUR
Réduction(s)	0,00 EUR
Prime(s)	-153,00 EUR
<b>Total</b>	<b>710,64 EUR</b>

Évitez des frais supplémentaires en payant à temps<sup>2</sup>.

### Paiement

Vous devez payer par **virement bancaire** sur notre compte bancaire, avec la communication structurée indiquée.

### Facilités de paiement

Si vous éprouvez des difficultés pour payer le montant de l'impôt, vous pouvez demander un délai de paiement supplémentaire ou un paiement échelonné. Introduisez votre demande avant la date limite de paiement :

- sur notre plateforme en ligne [www.mytax.brussels](http://www.mytax.brussels) ;
- par e-mail ou par courrier.

<sup>1</sup> « Bruxelles Fiscalité » et « Fiscalité Brussels » sont les dénominations par lesquelles le Service public régional de Bruxelles Fiscalité est désigné.

<sup>2</sup> Article 37 du Code bruxellois de procédure fiscale.